

## Compte rendu du CSE du 23/02/2021

**RADIOPROTECTION :** M. LESTAGE a présenté le bilan 2020. En effet, tout au long de l'année, des contrôles sont faits dans les secteurs où des rayons X sont utilisés pour évaluer leur impact contaminant sur les salariés. Tout est conforme et aucune irrégularité n'a été pointée.

**PLAN DE CHARGE :** Le potentiel est de 421 spé fab auxquels s'ajoutent 33 Potez/AAA sur T15 legacy + 10 SPI, 5 Latécoère (pas sur site) et 37 intérimaires soit 65 300 heures.

Mois	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet
Charge	58600	60200	60300	60500	61200	59100

**Répartition charge :** Rafale 45%, Falcon 46%, divers 9%

**Cadences :** *Rafale* : T16: 1,25, T56 : 1,5, T34 est à 1 puis 1,5 en avril 2021.

*Falcon* : F8X : 0,75 et les F2000/F900 : 1,6 puis 1 en décembre 2021.  
F6X : 1,25 puis 1,9 en février 2022.

**Chantier Mirage 2000 :** Le chantier est installé au hall 51 pour une expertise. La réparation durera 1 an et demi. Cela concernera 2 personnes après les congés.

**Falcon 2000 Nagpur :** Le premier T15 sera fait début avril. La baisse de cadence en France interviendra début 2022. L'idée est que le premier avion soit terminé et équipé des voilures à la fin de l'année avec une mise en vol prévue en 2022.

**Falcon 6X :** L'avion 7 sera livré cette semaine.

Les cadences actuelles du Falcon sont stables et ne nécessitent pas l'enclenchement du dispositif formation de personnel du Falcon vers le Rafale.

**ARME :** M. AUBOIN a présenté la situation pour les mois de mars et avril. Celle-ci ne nécessite pas de faire appel au chômage partiel pour cette période.

**SUPPLY CHAIN :** « *toujours en convalescence* » selon M. AUBOIN. Les sous-traitants concernés, convoqués par Dassault, doivent solutionner et améliorer leurs temps de livraison. DGA, DGOI et DGQT mettent en place des actions pour aider une quinzaine de sous-traitants en difficulté. Pour Biarritz ce sera la MAP.

Nous avons interrogé la direction sur le désengagement de Dassault vis-à-vis de la Société Echeverria (article Sud-Ouest du 10/02/2021). Le directeur nous dit que cette entreprise ne peut plus rester en rang 1 car elle ne peut pas absorber de grandes quantités. Elle passerait en rang 2 et aura un autre donneur d'ordre de rang 1.

En ce qui concerne le problème de disponibilité de PRC, la fermeture et la restructuration de l'usine PPG Sealants de Bezons en est la cause. Sa délocalisation en Angleterre perturbe de façon importante notre approvisionnement. La pénurie est possible. Un autre fournisseur existe, 3M, mais la qualification de leurs produits prendra plusieurs mois. Pour l'instant, la solidarité entre établissements joue à plein.

**SERVICE ACHATS ET LOGISTIQUE :** le personnel de ces services, avec l'arrivée de SAP, a connu une augmentation importante de sa charge de travail (20 à 40%). Ils sont également soumis depuis plusieurs semaines à des problèmes de restructuration et de dysfonctionnements dans leur quotidien. Le personnel craque et cela nous inquiète.

La direction est consciente de la situation et suit de près les différents cas avec le service médical. Du renfort de personnel intérimaire est arrivé. Mais pour la Cfdt, la solution devrait être pérenne et le levier des recrutements devrait être activé très rapidement. Le retour de la sérénité dans ces services est à ce prix-là.

**TRANSFERT D'ACTIVITES :** Nous avons demandé à M. Auboin de rentrer plus dans le détail concernant les annonces faites au CSE extraordinaire du 29 janvier qui inquiètent le personnel:

- Achats stratégiques (achats indirects) devraient rester sur le site
- Achats opérationnels (assemblages, pièces primaires, filière matières premières) : ces activités ne devraient pas disparaître du site.
- Ingénierie industrielle (prépa, maîtrise des procédés) : globalement, le pilotage sera fait à Mérignac mais les BE et préparations techniques resteront à côté des avions.
- Logistique : la volonté est de centraliser la quincaillerie ainsi que les ingrédients. En ce qui concerne la plateforme logistique, M. Auboin s'engage à observer une vigilance accrue : « *on ne fera pas n'importe quoi, il y a des hommes derrière, et surtout il faut garder les postes qui doivent être attribués aux salariés ayant des contraintes physiques.* »

La Direction de l'établissement paraît sereine sur ce sujet et n'est pas alarmiste. Pourtant, bien qu'elle nous dise que ce ne sont que des orientations, que le jour où des mutations interviendront elles ne seront qu'au volontariat, la CFDT constate que sur d'autres établissements c'est déjà à l'état d'application avec les répercussions néfastes que cela peut avoir sur l'avenir des salariés concernés. Il est donc légitime que nous demandions à être correctement informés de ces restructurations dans le détail pour éviter qu'elles soient douloureuses.

**APPRENTIS/ALTERNANTS :** certains de ces salariés n'ont pas d'outils ni de tenue de travail. La direction est étonnée et incite ces personnes à se rapprocher de leur hiérarchie pour être dotées.

**TELETRAVAIL :** il y a 60 télétravailleurs actuellement dont 12 ont un avenant à leur contrat de travail. Nous avons rappelé à la direction l'importance d'accéder à la demande de salariés qui veulent travailler de cette manière pour se protéger conformément aux dispositions gouvernementales. Peine perdue : c'est l'encadrement qui décide qui télétravaille !!

**RESTAURANT :** Devant le refus de la direction de supprimer les badgeages du midi pour les équipiers, la CFDT a fait la proposition d'installer une badgeuse au restaurant. Nouveau refus.

**EFFECTIFS :** Nous sommes 890 salariés au 31/01/2021 dont 138 équipiers contre 887 le mois dernier. Ces 3 arrivées sont des mutations. De nombreux services nécessitent à notre sens d'ouvrir la vanne des recrutements. L'augmentation du nombre d'intérimaires en est la preuve concrète. Nous avons demandé à la Direction d'insister auprès de la Direction Générale pour débloquer des tickets d'embauche pour notre établissement.

## **TRAVAUX :**

- Hall 3 : les travaux avancent au nominal. Le SAS bâtiment 41 est couvert. Le 42 le sera bientôt, sa livraison est prévue à la fin de l'été 2021. La dalle a été coulée dans la partie arrière du hall 3 et l'habillage des murs est en cours.
- Hall 51 : la visite prévue pour les élus est repoussée en mars.

**PARKING :** Il sera installé des bandes antidérapantes sur les marches du 3<sup>ème</sup> étage rendues glissantes par la pluie.

Nous avons également demandé que la limitation de vitesse à 30km/heure soit respectée pour tous les véhicules motorisés qui entrent ou sortent de l'établissement. Certains abusent et un rappel à l'ordre ne sera pas inutile. Il en va de la sécurité de tous.

**INTRANET/DELTANET :** Le personnel de l'atelier qui se connecte sur des postes atelier a des difficultés à visualiser des pages telles que les « *flashes infos* », les bus, « *Documentum* », etc...

La direction explique qu'il faut impérativement passer par la page dédiée à Biarritz et cliquer sur l'onglet « *Accès Documentum atelier* » pour accéder aux pages publiques.

Nous avons fait le test hier avec le responsable informatique. Bien que le lien fonctionne parfaitement, des anomalies d'accès ont été relevées. Le responsable en a pris note pour les traiter. Si vous rencontrez des problèmes similaires n'hésitez pas à nous les indiquer. Nous tâcherons de les faire corriger.